

Vœux 2015

Nous sommes tous indignés par l'odieux attentat terroriste contre le journal Charlie Hebdo qui a fait 12 victimes à Paris, par la tuerie de Montrouge où un policier est mort, et par la prise d'otages de la Porte de Vincennes qui a fait 4 victimes innocentes.

Au total, 17 victimes que nous devons honorer.

Je tiens à adresser mon soutien aux proches des victimes, policiers et salariés de presse assassinés dans le cadre de leur métier, ou simples citoyens qui se trouvaient au mauvais endroit au mauvais moment.

Nous devons afficher notre solidarité pour défendre nos libertés car c'est bien la liberté de la Presse, la liberté de pensée, la liberté religieuse et la laïcité qui sont attaquées.

Que l'on apprécie ou pas la ligne éditoriale de Charlie Hebdo, la liberté de la presse est un droit majeur auquel nous tenons et qui doit être défendu. C'est pour cela que nous sommes tous des "Charlie".

"Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai pour que vous ayez le droit de le dire" a, je crois, écrit Voltaire. "Mourons pour des idées, d'accord, mais de mort lente" chantait Georges Brassens. Deux expressions que nous devons méditer ces jours-ci.

La liberté de la presse est un droit à défendre, une valeur républicaine ; le crayon peut être une arme mais elle n'est pas meurtrière.

Quant aux policiers, leur rôle est de nous défendre mais certainement pas de devenir des cibles pour délinquants allumés.

La barbarie, la connerie ne doivent pas gagner, nous devons rester debout. J'espère que la mobilisation nationale et internationale de la période actuelle montrera la détermination du peuple français, la détermination des citoyens du monde, toutes religions confondues, toutes tendances politiques confondues, à ne pas accepter ces massacres.

Nous sommes ici présents ce soir pour les premiers vœux de la municipalité de Pleuven mise en place après les élections de mars dernier. Cette nouvelle équipe largement renouvelée est aujourd'hui en place et travaille activement pour les Pleuvenoises et Pleuvenois... C'est donc la première fois qu'en leur nom, je vous ai réunis pour cette cérémonie, et je vous remercie tous de vous être déplacés si nombreux.

(Présentation rapide des adjoints et délégués)

Pensée pour Jean-Pierre Donnard, absent ce soir.

Le début du mandat a été relativement compliqué et difficile. J'ai eu malheureusement trop d'appels de la gendarmerie ou des pompiers m'annonçant de mauvaises nouvelles, et la commune a payé ces derniers temps un lourd tribut.

Une autre difficulté, la situation économique des entreprises locales : nous déplorons la fermeture du bar-tabac-restaurant du bourg. Perdre des commerces n'est pas bon ; c'est un peu de vie qui disparaît et un défi pour nous : le bourg de Pleuven doit continuer à vivre.

Nous ressentons également au CCAS une augmentation des demandes d'aide de personnes qui ont du mal à payer leurs factures.

Mais tout n'est pas négatif et 2014 a vu par exemple la mise en route de la station d'épuration de Moulin du Pont, après 15 années d'étude et 1 an de travaux. Pour Pleuven, cette station représente une libération de l'urbanisme bloqué depuis plusieurs années.

Plusieurs communes voisines se plaignent de n'avoir actuellement que très peu de constructions, mais à Pleuven ce n'est pas le cas : 57 permis de construire en 2014 contre 33 en 2013 (38 accordés, 19 en instruction, pour 41 maisons et 14 logements locatifs Habitat29). En 2009, par exemple, nous n'avions que 5 maisons.

Le nombre de certificats d'urbanisme et de déclarations de travaux change peu : respectivement 61 et 38 pour 2014, contre 61 et 39 en 2013.

Nous remarquons que pour que les terrains se vendent, leur prix doit être inférieur à 50 000€.

En 2015, les chiffres devraient rester favorables pour la commune, avec les lotissements qui sortent ou vont sortir de terre à Liorzh Cosquellou, Menez Bras, Kerguily, Lesquidic.

Les constructions nouvelles ont un impact sur la population de notre commune. En 2014, année de recensement, on compte 2759 habitants en population totale. Toutefois, nous devons rester vigilants, Pleuven est et doit rester une commune rurale avec une agriculture dynamique.

L'augmentation de la population a été lente : +0,5% par an ces dernières années, mais la tendance semble s'accélérer. En 2014, nous avons par exemple 32 naissances contre 17 en 2013, 12 mariages contre 10 en 2013, et 29 décès contre 32 en 2013 (sachant que sur ces décès, certains étaient résidents de la maison de retraite, habitant Pleuven depuis peu - ce qui fausse un peu les chiffres).

Ces naissances, ces arrivées de jeunes sur la commune, sont une chance pour Pleuven. Une commune qui se développe est une commune vivante, où l'on peut et l'on doit investir. C'est pourquoi quelques chantiers importants ont débuté ou doivent débuter bientôt. C'est le cas de l'école, avec la construction de classes annexes, chantier où travaillent des entreprises locales, et qui permettra de démarrer l'été prochain les travaux de remise à neuf de notre école communale qui a plus de 35 ans.

La mise en accessibilité de la mairie est également prévue en 2015 avec la réalisation d'une entrée et de toilette accessible.

Ces projets, avec l'amélioration de la voirie, sont des investissements obligatoires pour Pleuven et pèseront pendant plusieurs années sur notre budget, qui, avec la baisse des aides de l'État, et l'augmentation de notre quote-part de solidarité avec les communes les plus pauvres, sera de plus en plus difficile à boucler.

Nous devons y parvenir sans trop solliciter les contribuables pleuvenois ; notre taux d'endettement est faible. Mais il faudra surveiller nos dépenses, repenser nos services tout en répondant au mieux aux demandes de la population ; pour cela nous savons compter sur le savoir-faire de notre personnel.

2015 verra le début de l'installation des entreprises sur la zone de Kerlivérien, la construction de la nouvelle caserne des pompiers sur notre commune (qui sont des dossiers de la Communauté de communes), et aussi, du moins, je l'espère, la réalisation de la bande cyclable tant attendue entre le bourg et la zone de Penhoat Salaün (ce dossier mené par le Conseil Général sera certainement couplé avec l'arrivée du gaz naturel au bourg de Pleuven). Il y aura également la construction de 20 logements par Habitat 29.

Nous avons à finaliser cette année la transformation du POS en PLU : c'est un dossier très complexe

; il y aura sans doute des déceptions.

Nous ne manquerons pas, comme vous pouvez le voir, d'activité dans les mois qui viennent. Vous pouvez suivre l'évolution de ces dossiers dans les différentes publications de la commune : Pleuven Info' distribué dans les commerces, Pleuven mag' que vous trouvez tous les 6 mois dans votre boîtes-aux-lettres, et sur le site Internet dont vous pouvez visualiser le nouveau design derrière moi.

Avant de clore, il faut que j'ajoute qu'Yvon Arzur ne manquera pas d'entretenir le bien vivre ensemble à Pleuven avec sa programmation des Jeudis du Parc, et peut-être quelques surprises.

Bonne année à tous, bloavez mad.